



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**Mercredi 11 janvier 2023 à 20 heures 00**  
**Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand**

### **ORDRE DU JOUR :**

PV du 21/11/2022 soumis à l'approbation

### **Délibérations :**

1. Demande de subvention dans le cadre de la mise en place de nouveaux dispositifs de sécurisation des écoles
2. Demande de subvention à l'Etat dans le cadre des travaux de rénovation du clocher de Montry
3. Création d'un emploi permanent de gardien brigadier de police municipale
4. Astreintes pour les agents de la police municipale
5. Adhésion à la convention unique annuelle 2023 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne
6. Révision du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) – Délibération actant de la tenue d'un débat sur les orientations du RLPi
7. Passage de 5 à 4 composants dans les repas de la restauration scolaire
8. Autorisation au Maire à signer la Convention Territoriale Globale avec la CAF de Seine-et-Marne

Fait à Montry, le 05 janvier 2023

Le Maire,  
Françoise SCHMIT

